

à son fils cadet TAN, avec le titre de TCHEOU KOUNG, duc de Tcheou, et la partie occidentale à CHE, son ministre, avec le titre de CHAO KOUNG, duc de Chao. Si Pe quitta le sud du mont K'i et transféra sa capitale à Foung, dans la préfecture de Si Ngan; il mourut une année après (1135 av. J.-C.) avant d'avoir vu la chute des Chang.

Son fils FA, né en 1169, connu dans l'histoire sous le nom de WOU WANG, est le premier empereur de la dynastie des Tcheou. Il suivit l'exemple de son père et récompensa les services de ses ministres : LU CHANG, surnommé T'AI KOUNG WANG, fut nommé Grand Précepteur; TCHEOU KOUNG fut Assistant, et les ducs de Chao et de Pi furent désignés pour être les Précepteurs royaux de gauche et de droite. Après qu'il eut défait Tcheou Sin à Mou ye (1122), n'écoutant que la générosité de son cœur, Wou fit une large distribution de principautés, et ce morcellement de l'Empire fut une des causes principales de l'affaiblissement graduel des Tcheou et de leur décadence finale. En suivant cet exemple et en créant de grands fiefs comme le Duché de Bourgogne, les rois de France se créèrent des rivaux dangereux et conduisirent leur royaume à deux doigts de sa perte : MA TOUAN-LIN rapporte (*Peuples orientaux*, pp. 1-2) : que « le Tchao Sien est le pays dont Wou Wang conféra la souveraineté à KI TSEU, premier ministre de la dynastie (déchue) de Yin. Ce Ki Tseu enseigna aux indigènes les rites, la morale, l'art de cultiver la terre et celui d'élever les vers à soie. Il leur donna, de plus, des lois renfermées dans huit articles » (1119).

« Le roi Wou, nous dit Se-ma Ts'ien¹, eut une pensée rétrospective pour les anciens rois sages; il éleva donc le descendant de Chen NOUNG en lui donnant un fief à Tsiao (Ho Nan); (il conféra) au descendant de Houang Ti le fief de Tchou (préfecture de Tsi Nan, Chan TOUNG), au descendant de l'empereur Yao le fief de Ki (Ta Hing, préfecture de Chouen T'ien, Pe king), au descendant de l'empereur Chouen le fief de Tch'en (Ho Nan), au descendant de Yu le Grand le fief de K'i (préfecture de K'ai FOUNG, Ho Nan).

1. I, pp. 238-240.